



Daniel GRAND

Impliqué dans la gouvernance associative à divers niveaux

Je suis marié, j'ai 3 filles et 3 petites filles.

Il arrive à la nature humaine de se laisser prendre par la passion, c'est mon cas. Depuis 1967 je m'implique dans la gouvernance associative que ce soit Club, Comité départemental, Ligue, FFP, c'est viscéral, je n'en guérirai pas.

Dès 1968 je bascule dans la compétition en PA /Voltige et plus particulièrement la PA par équipes de Club, puis en Voile Contact (première Coupe de France à Colmar en 1981), dernièrement, participation à la première coupe de France de Wingsuit à Chalon-sur-Saône.

J'ai le souvenir (au temps du 3615FFP) d'avoir initialisé le traitement informatique des compétitions avant même la naissance de la micro-informatique avec un 5100 IBM en langage APL, (Para-ski, VR à Châteauroux en 1979).

Je fus le premier responsable de l'organe disciplinaire fédéral de lutte contre le dopage. Ma sensibilité reste entière concernant une exigence d'hygiène de vie en harmonie avec nos pratiques et enseignements sportifs.

Mon militantisme pour revenir à une élection uninominale dans notre fédération ne date pas d'hier, c'est une opinion que je partage avec le président du CNOSF. Nous sommes une petite fédération avec les difficultés actuelles du bénévolat, c'est une option de bon sens. Donnons envie à l'engagement.

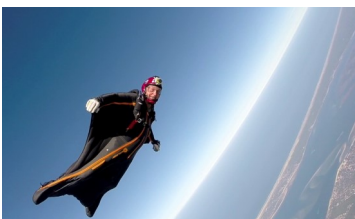
Il est des domaines qui me tiennent à cœur : l'aéronautique, mon implication dans le CRISA Nouvelle-Aquitaine et comme représentant FFP au CCRGALS Sud-Ouest, n'est pas nouvelle. De ces relations je retiens la nécessité d'être imprégné de la culture aéronautique. La contribution du parachutisme au CNFAS fait partie des vecteurs de défense de nos espaces de liberté. Son rôle d'importance contribue à faciliter les relations DGAC – Armées - Fédérations.



Les nuisances sonores, j'ai cotisé, un dialogue régulier avec les riverains s'impose il faut faire preuve d'imagination, fédérer les actions, partager les expériences.

La délivrance des licences par l'intermédiaire club / structure est consommatrice de temps administratif, un processus individuel direct réduit les risques d'erreurs de transcription. De nombreuses fédérations pratiquent cette méthode de souscription, à étudier avec le prestataire. Concernant les tandems, un système de déclaration plus léger peut être mis en place sans perdre en précision.

Plus généralement il me semble que nous devons mettre en place une culture de prise de responsabilité par l'engagement « je fais ce que j'écris, j'écris ce que je fais » partant de là, chacun est responsable et se sent impliqué à tous les échelons de notre activité. Je suis en total déphasage des discours « sermonneurs », ils sont en complète inadéquation avec la réalité du terrain, donnons de l'air aux compétences étouffées. Le « c'est comme cela qu'il faut faire » est révolu, place à l'imagination créatrice.



Remettre en place les centres d'activité (un terrain, un NOTAM, un avion largueur et des parachutistes autonomes) permettant aux clubs d'organiser des séances de sauts de proximité et de loisir.

Qui ne souhaite pas un allègement du dossier pour organiser toute activité ou compétition locale ou nationale ?

D'une manière générale une simplification des contraintes administratives de notre fédération s'impose, place à l'allègement, la créativité, l'agilité, à l'expression des talents, combattons la bureaucratie sclérosante, place à l'innovation. Arrêtons le contrôle à priori (Ex. agrément des Écoles), consommateur de temps et d'énergie, passons au contrôle à posteriori libérant et responsabilisant les acteurs, marque de confiance.